



Nouvelles adresses p. 4 et 5

Dans les quartiers de la Cité des familles et des Bruyères, plus de 500 logements sont concernés par des programmes de réhabilitation et de construction.

Gilets roses p. 7

Tandis que les partenaires sociaux négocient la réforme de l'assurance chômage, les assistant-e-s maternel-le-s craignent de voir leurs indemnités baisser.

Histoires de familles p. 18 et 19

Au collège Robespierre, des élèves de 6^e retracent le parcours de leurs parents et de leurs grands-parents à leur arrivée dans le quartier du Château blanc.



Les voix de la démocratie

Entre un désir d'expression référendaire et une critique de la V^e République, où en est notre démocratie ? Nos institutions résisteront-elles à la crise qu'elles traversent ? **p. 10 à 13**

En images



MADRILLET

Marché mobile

Depuis le 30 janvier, le marché hebdomadaire du Château blanc s'est déplacé de quelques centaines de mètres pour s'installer rue du Madrillet. Ce déménagement temporaire s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier du Madrillet qui prévoit notamment le réaménagement de la place de la Fraternité. Pendant une durée prévisionnelle de sept mois, un plan de circulation adapté est mis en place tous les mercredis de 6 à 15 heures.

FACEBOOK

Un pouce pour la Ville

La page Facebook de la Ville est ouverte depuis le 22 janvier dernier. Une nouvelle source d'information en réseau pour tout savoir de l'agenda culturel et sportif, du programme de renouvellement urbain du Madrillet, des menus dans les restaurants scolaires... Une page aussi pour partager des photos, des vidéos, recueillir des commentaires et répondre aux questions de toutes celles et de tous ceux qui s'intéressent à Saint-Étienne-du-Rouvray.

INFOS Page Facebook – Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray



DANSE

« Voyage commun »

Les élèves de la classe à horaires aménagés danse (Chad) du collège Louise-Michel ont participé à la création chorégraphique *Eldorado/s* de Philippe Ménard. Vendredi 25 janvier, ils étaient sur la scène du Rive Gauche pour travailler avec le chorégraphe sur cette proposition culturelle qui mêle artistes professionnels et Stéphanois de toutes les générations. « *C'est une mise en mouvement du désir, un voyage commun vers une terre promise, vers un Eldorado contemporain qui révèle en chacun de nous nos petites utopies, nos trésors intimes* », explique le chorégraphe. *Eldorado/s* a été présenté au Rive Gauche vendredi 1^{er} février.



EXPOSITION Hier, les jouets

Dans un monde où les écrans tendent à coloniser les esprits, des plus jeunes aux plus âgés, le comité d'usagers du centre socioculturel Georges-Brassens a souhaité consacrer une exposition aux jouets et aux jeux d'antan qui n'ont rien perdu selon eux de leur intérêt. Au programme, un peu d'histoire sur les sources d'inspiration de nos jeux d'aujourd'hui, en partenariat avec la ludothèque de Saint-Étienne-du-Rouvray. Mais aussi une présentation de jeux en intérieur et en extérieur avec une mention spéciale pour les jeux de hasard et les jeux d'adresse. Des animations permettront enfin aux enfants de découvrir de nouvelles sources de distraction... sans écrans.

INFOS Les jouets d'antan, du 25 février au 16 mars, centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 35.

LOGEMENTS

Tout frais, tout neufs

Samedi 2 février, le maire Joachim Moyse, le député Hubert Wulfranc et Frédéric Andrzejewski, président du conseil d'administration du Foyer stéphanois, les architectes et des habitants ont inauguré les 44 logements situés rue Saint-Yon et les 42 autres situés rue Marc-Seguin. Construites par le bailleur social, ces opérations de rénovation et de reconversion urbaines s'inscrivent dans le processus de renouvellement urbain engagé par la Ville depuis 2001 et se poursuivant depuis 2014 dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Le quartier Seguin pourrait à terme accueillir 275 logements. Un projet qui a été co-élaboré avec l'atelier urbain citoyen.



PHOTO: J.L.



À MON AVIS Une ville en mutation

Notre ville s'engage dans une phase où elle sera profondément renouvelée. Le quartier Seguin voit le jour avec la première de ses résidences, la Cité des familles va se ressourcer avec les nombreux programmes immobiliers en cours ou à venir, de nouveaux équipements publics ont été ou vont être réalisés sur les quartiers Hartmann – La Houssière, le plateau du Madrillet rentre dans une période de travaux permettant de reconfigurer complètement le visage de ce quartier... Cette mutation de notre ville se fait au bénéfice de tous les habitants, quel que soit le quartier de résidence. Elle permet d'une part de dessiner le nouveau visage de notre ville pour les années à venir et d'autre part de répondre aux besoins nouveaux des habitants.

Joachim Moyse
Maire, conseiller régional



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la

communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information

et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 -

serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806

Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.

Photographes : Éric Bénard (E. B.), Jean-Pierre

Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron

(L. S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :**

15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

LOGEMENT

Renouveau urbain

Samedi 19 janvier, la Ville organisait une balade urbaine dans les quartiers de la Cité des familles et des Bruyères pour présenter l'ensemble des opérations de réhabilitation et de reconstruction en cours et à venir. Un programme qui concerne un total de 541 logements.

À la charnière des territoires de la commune, entre la rue Pierre-Semard et la rue des Coquelicots, le paysage n'en finit pas d'évoluer depuis 2017. Accompagnés par la Ville, les bailleurs sociaux, ICF Atlan-

tique sur la Cité des familles et Habitat 76 au sein du quartier des Bruyères, ont engagé de vastes programmes de réhabilitation, de démolition et de reconstruction.

La balade urbaine organisée par la Ville, samedi 19 janvier, constituait une occasion

d'apporter des réponses aux questions des habitants et de tous ceux qui souhaitent s'installer à Saint-Étienne-du-Rouvray. Parmi ces derniers, Angélique et Jordan, respectivement 22 et 24 ans, sont venus se rendre compte, sur le terrain. « *Nous sommes de Sotteville. On souhaitait un projet de construction neuve, une formule en location-accession pour un pavillon. Ça correspondait avec l'offre d'Habitat 76 du côté de la rue Pierre-Semard et la rue des Lys. C'est une première acquisition pour nous. Le pré-accord est validé, on va signer le contrat de réservation.* »

Jean-Luc Riveault, au nom des locataires de Bruyères II et Bruyères III, est venu chercher des précisions sur le calendrier des travaux.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT Aux alentours aussi...

Au cœur des opérations engagées sur Bruyères I, II, III et IV, le bailleur social Habitat 76 a prévu notamment la mise en place de conteneurs enterrés, le réaménagement des cheminements piétons et la création d'une nouvelle aire de jeux à destination des enfants des écoles Pierre-Semard et Paul-Langevin. Le démarrage de ces travaux d'aménagement devrait avoir lieu dans le courant du troisième trimestre 2019.





« C'est l'urgence pour des locataires qui sont dans l'attente d'informations. Comment doivent-ils se préparer aux travaux de rénovation ? Quelles incidences y aura-t-il ? Ce sont des questions économiques, environnementales et sociales qui restent en suspens. »

Nouvelles adresses

Au fil de la promenade, conduite collectivement par le maire Joachim Moise, le député Hubert Wulfranc et le président du Département Pascal Martin, les représentants d'ICF Atlantique et d'Habitat 76 ont pris le temps de présenter leur programme respectif. La première halte a eu lieu rue des Coquelicots, à deux pas de la salle festive. Les vues d'architectes présentées aux participants permettaient alors d'imaginer qu'à la place des terrains vides aujourd'hui pas moins de 85 logements verraient le jour à l'horizon du premier trimestre 2020 avec à la fois des pavillons et des collectifs. Un temps aussi pour s'attarder sur les sept maisons suédoises réhabilitées entre septembre 2017 et novembre 2018. Isolation thermique par l'extérieur, isolation des combles, remplacements des portes d'entrée, des volets battants... Chaque maison a été traitée en préservant une singularité qui fait partie du

patrimoine stéphanois depuis 1947.

Un peu plus loin, en remontant la rue Pierre-Semard, les travaux engagés par le bailleur social Habitat 76 permettaient de distinguer la partie réhabilitation sur Bruyères II pour 136 logements, initiée en ce début d'année 2019, et la partie reconstruction de 100 logements après la démolition de 66 logements sur Bruyères I. Au cœur de ce programme réparti entre des pavillons et des collectifs et qui devrait être achevé entre janvier et mars 2020, Habitat 76 a souhaité réaliser une chaufferie biomasse destinée à alimenter les immeubles sur Bruyères I, II ainsi que sur Bruyères IV. Cet ultime projet concerne la construction de 89 logements, rue de Stockholm, répartis entre 21 pavillons et 58 collectifs. La livraison prévisionnelle de ce nouvel ensemble est prévue pour le premier trimestre 2021. ■

▲ « La mixité des programmes de logement sur la Cité des familles et le quartier des Bruyères, avec des pavillons et des collectifs, de la location et de la location-accession, est un moyen de mixer les populations pour les anciens et les nouveaux habitants », a indiqué le maire Joachim Moise.

PHOTOS : J.-P.S.

BAILLEURS SOCIAUX Service de proximité

Au terme de la balade urbaine, le maire Joachim Moise a tenu à souligner la qualité des opérations portées par les bailleurs sociaux sur la commune « avec l'ambition sincère d'offrir une vie plus agréable aux habitants grâce à des programmes de rénovation et de construction incluant une meilleure isolation, des économies d'énergie et un confort d'usage. Un coût certes au départ mais qui doit permettre d'atténuer les hausses de charge à moyen et à long termes ».

Dans le même temps, le maire n'a pas caché son inquiétude de voir cette relation de proximité avec les bailleurs sociaux être mise en péril du fait des injonctions posées par la loi Élan. Adoptée par le Parlement en octobre 2018, la loi sur l'Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique prévoit en effet une concentration des bailleurs sociaux. Le risque de voir disparaître les petites structures au profit des grands groupes est bien réel. Quand loi Élan contraint l'ensemble des bailleurs sociaux à revendre 40 000 logements par an, elle favorise surtout la circulation des capitaux au profit des spéculateurs privés. Les plus fragiles n'ont alors d'autre ressource que « de fusionner ou de s'adosser à des grands groupes », précise le maire, « au risque de perdre leur rapport au territoire ». À l'unisson, le président du Département Pascal Martin qui préside aussi Habitat 76, premier bailleur social de Normandie, a indiqué qu'il restait aussi « attentif à cette proximité pour continuer d'être le plus possible à l'écoute des attentes et des besoins des locataires ».

LYCÉES

Spécialités locales

Les secondes générales doivent choisir, pour 2019-2020, trois spécialités sur les douze en théorie possibles. Un choix censé être éclairé par 54 heures annuelles dédiées à l'orientation.

EN 2021, EXIT LES BACS L, ES ET S. Mais les choses changent dès maintenant pour les élèves de seconde générale qui seront les premiers à essayer les plâtres de la réforme Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale. D'ici quelques semaines, ils devront choisir trois spécialités qui, l'année prochaine, s'ajouteront aux seize heures hebdomadaires d'un tronc commun (français, histoire-géo, langues vivantes, EPS, enseignement moral et civique et sciences) dont il faut noter l'absence des mathématiques. Ces trois spécialités (trois heures hebdomadaires au total) seront choisies parmi douze disciplines (dont les mathématiques). Voilà pour la théorie.

Bien accompagnés ?

En pratique, les lycées ne proposeront pas l'ensemble de ces douze spécialités. Le lycée Le Corbusier, par exemple, n'en propose que trois à ses trente-cinq élèves de seconde générale et technique actuels : mathématiques, sciences de la vie et de la terre (SVT) et physique-chimie. « Pour ceux qui souhaitent choisir une autre spécialité, il y aura la possibilité d'un parrainage avec un autre lycée, précise Nathalie Maraton, la proviseure-adjointe, ils pourront également la suivre par le Cned [enseignement par correspondance,



En décembre, les lycéens se mobilisaient contre la réforme du bac qui remplace les séries L, ES et S par des filières de « spécialités » qui, selon eux, renforceront les inégalités entre les établissements.

PHOTO : J.-P. S.

NDLR]. On tient à notre filière générale. » Si la proviseure-adjointe affirme que ces trente-cinq élèves bénéficieront bien des 54 heures d'accompagnement à l'orientation inscrites dans la réforme (« Les professeurs ont utilisé les deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé pour leur parler de leur orientation », ajoute Nathalie Maraton), Mathias Dechamps, psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN,

ex-conseiller d'orientation) et représentant syndical Snés-FSU, estime quant à lui que la réforme Blanquer est « une fumisterie » dans le contexte de disparition des CIO (*Le Stéphanois* n° 255) : « La Région prenant la main sur l'orientation, l'épanouissement des élèves risque d'être sacrifié aux seuls besoins de main-d'œuvre du territoire. » En terminale, les élèves devront abandonner une des trois spécialités... ■

AIRE DE JEUX

Wallon dans l'espace !

À l'issue d'une consultation auprès de 132 enfants et parents de l'école Henri-Wallon, la Ville installera à la rentrée 2019 une aire de jeux à la jonction des rues du Jura et de la Vanoise. Petits et grands ont majoritairement demandé une aire de jeux destinée aux 2 à 10 ans, avec une préférence nettement marquée pour les activités d'escalade, de glisse et les classiques balançoires mais aussi avec un attrait affirmé pour des activités de ballon, de roller et de vélo. L'aire sera aménagée dans le creux de la rue de la Vanoise à sa jonction avec celle du Jura (photo). « Ce choix d'intégrer l'aire de jeux dans le périmètre de l'école Henri-Wallon permettra de faire un travail sur la liaison des rues de la Vanoise et du Jura, explique Jérôme Lalung-Bonnaire, directeur général adjoint en charge du dossier. Cela permettra en outre de travailler sur le parvis, l'enceinte de l'école et sur la sécurisation des accès. » Mais au-delà du choix de l'emplacement, c'est bel et bien la méthode employée qui semble avoir emporté l'adhésion des premiers concernés : « Les enfants étaient contents de participer à la démarche, indique Nicolas Cavé, le directeur des Animalins de l'école Wallon. Ils ont opté pour une thématique sur l'espace, avec des jeux en forme de fusée par exemple ou des dessins au sol qui évoquent l'espace. »



La future aire de jeux sera positionnée sur l'espace enherbé devant l'école.



◀ Les Gilets roses ont manifesté samedi 2 février à Rouen devant l'église Saint-Sever.

PHOTO : J.L.

ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S

Les Gilets roses voient rouge

Les assistant·e·s maternel·le·s s'inquiètent du sort qui leur sera réservé à l'issue des négociations de l'assurance chômage grâce auxquelles le gouvernement veut économiser 4 Md€ sur trois ans.

Les 287 000 assistant·e·s maternel·le·s de France pourraient figurer parmi les perdant·e·s de la réforme de l'assurance chômage. Cédant à l'air du temps, une petite partie de la profession a revêtu le gilet rose dans plusieurs villes de France (les 7 janvier et 2 février). Carole Fontaine coordonne l'action des Gilets roses locaux : « *Les salariés à employeurs multiples pourraient voir leurs indemnités chômage diminuer jusqu'à 35 % en cas de perte partielle d'activité, assure-t-elle. Mais à la différence d'un jardinier, nous autres assistants maternels ne sommes pas en situation de rechercher un employeur, c'est l'employeur qui vient à nous.* »

Une lettre de cadrage remise en septembre aux partenaires sociaux les pousse en effet à revoir ces règles d'indemnisation « *afin d'inciter davantage les personnes à privilégier les revenus d'activité* ». Le gouvernement avançant ainsi l'idée que des chômeurs hésiteraient à reprendre une activité complète du fait « d'un revenu global très proche d'une activité à temps plein en cumulant revenu d'activité et revenu du chômage ». Le gouvernement incite donc les partenaires sociaux à réduire les droits des chômeurs au prétexte, un peu flou, que « dans certains cas » ils abuseraient du système. Mais la raison véritable de ce coup de rabot est peut-être plus nette : « La nouvelle convention d'assurance chômage devra permettre, sur trois ans, de dégager entre 1 et 1,3 milliard d'euros d'économies en moyenne annuelle », conclut la lettre de cadrage.

Vaccins et heures sup'
Les organisations patronales ont quitté le 28 janvier la table des négociations. Elles refusent un système de bonus-malus qui limiterait leurs recours aux contrats courts, contrepartie censée amortir le choc de la réduction des droits des chômeurs. Mais là

n'est pas le seul coup que les assistant·e·s maternel·le·s doivent encaisser. Carole Fontaine indique que la loi les oblige désormais à démissionner lorsque l'enfant qu'ils gardent n'a pas eu ses onze vaccins obligatoires. Qu'en sera-t-il alors de l'indemnisation chômage ? Mohamed Slimani, directeur départemental de Pôle emploi, se veut rassurant : « *Une telle démission sera considérée comme légitime, la loi sera regardée en sa faveur.* » Autre motif d'inquiétude des Gilets roses : le service des Urssaf (Pajemploi) qui gère leurs salaires n'a pas encore pris en compte la défiscalisation de leurs heures supplémentaires et complémentaires. « *Des travaux sont en cours [...], assure Adrien Gauthier, le responsable de la communication. Toutefois, nous ne sommes pas en capacité de vous préciser à ce jour les dates et modalités de prise en compte de cette mesure.* » Décidément, les assistant·e·s maternel·le·s ne voient pas tous les jours la vie en rose... ■

PISCINE MARCEL-PORZOU

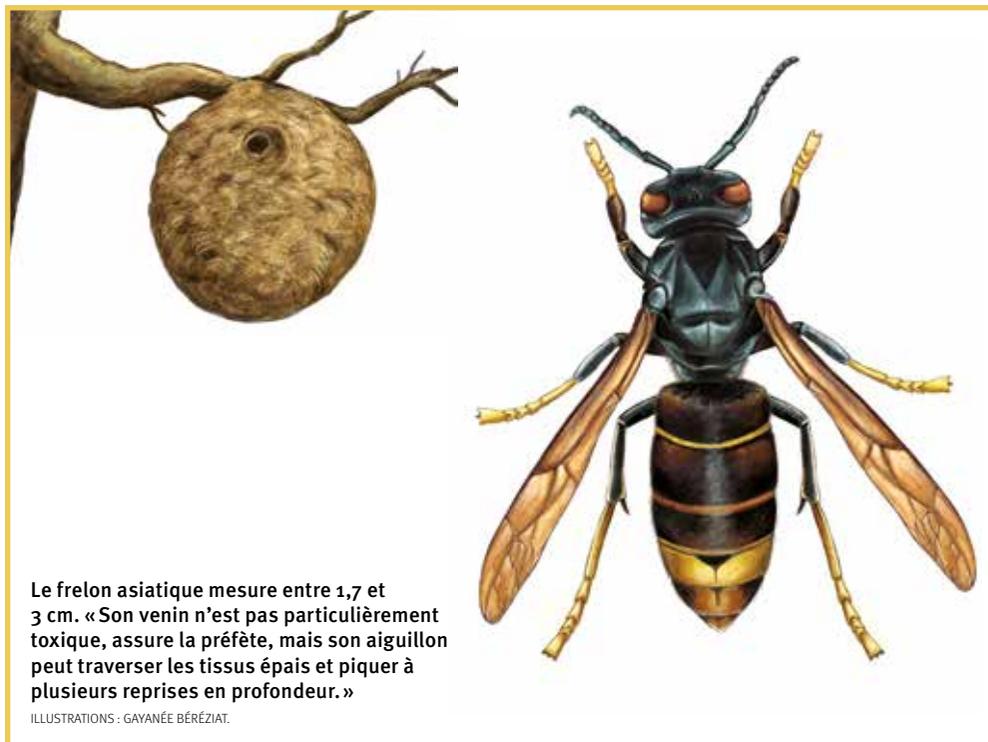
Bien-être prénatal

L'aquagym prénatale s'adresse aux femmes enceintes dès le troisième mois de grossesse et jusqu'aux derniers jours avant l'accouchement. « Un temps de détente et de remise en forme, insiste Benjamin Sellier, en charge de cette activité à la piscine Marcel-Porzou. Dans l'eau, l'apesanteur permet tout de suite de soulager le dos et plus globalement de libérer le corps de toutes ses tensions. » Un atout qui permet ensuite de stimuler l'afflux sanguin pour éviter la sensation de jambes lourdes ou d'éliminer les douleurs dans le bas du ventre.

« Durant les quarante-cinq minutes de l'atelier, nous travaillons d'abord dans le grand bassin pour la partie physique. Il est important, même pendant la grossesse, d'entretenir sa tonicité musculaire. Dans un second temps, nous nous retrouvons dans le petit bassin pour des exercices qui mobilisent le souffle et les bonnes postures, explique Benjamin Sellier. L'ensemble de ces pratiques viennent en complément de la préparation à l'accouchement. »

Cette activité d'aquagym prénatale est accessible à toutes les femmes enceintes pourvu qu'elles sachent nager et qu'elles disposent d'un certificat médical délivré par leur médecin traitant. Des places sont disponibles tout au long de l'année.

INFOS Aquagym prénatale, le lundi de 9 h 45 à 10 h 30, piscine Marcel-Porzou. Tél. : 02 35 66 64 91. Tarification de l'activité uniquement à la séance.



Le frelon asiatique mesure entre 1,7 et 3 cm. « Son venin n'est pas particulièrement toxique, assure la préfète, mais son aiguillon peut traverser les tissus épais et piquer à plusieurs reprises en profondeur. »

ILLUSTRATIONS : GAYANÉE BÉRÉZIAT.

NUISIBLES

Quand le frelon dort, la lutte se prépare

La préfète a mis un plan d'actions en place pour lutter contre le frelon asiatique en Seine-Maritime. Il conviendra d'agir dès le retour des beaux jours pour éviter sa prolifération.

C'EST L'HIVER. LE FRELON ASIATIQUE EST EN DIAPAUSE. Durant ce ralentissement hivernal de ses fonctions vitales, l'insecte hyménoptère ne présente donc aucun danger pour les personnes et pour les abeilles dont il est un redoutable superprédateur. Mais lorsque les beaux jours reviendront, le moment sera venu de lutter contre cette espèce invasive qui a colonisé la quasi-totalité du territoire français. Le frelon asiatique sortira alors de son abri souterrain et nidifiera dans un endroit abrité peu élevé (appentis, abris de jardin, etc.). « Ces nids sont généralement de petite taille (taille d'un ballon de handball), indique un communiqué de la préfète, et servent de lieu d'essaimage pour la continuation de nids secondaires situés, eux, à grande hauteur, et donc plus difficiles et onéreux à détruire. »

Ce sont ces nids primaires qu'il conviendra de signaler dès la mi-mars sur une plateforme téléphonique (02 77 645 776) gérée conjointement par le Groupement de défense

contre les maladies des animaux (GDMA) et la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon). « Un site internet est en construction, précise Christophe Savoie, directeur du GDMA, il recensera les prestataires aptes à utiliser l'insecticide. Car, en aucun cas, il ne faut

détruire un nid soi-même, le frelon attaque en masse lorsque son nid est menacé. » Il faut toutefois noter que le coût de la destruction des nids de frelons asiatiques est à la charge du particulier (sauf lorsque le nid se trouve sur le domaine public

ou présente « un danger vital et immédiat pour les personnes »). Les nids sont abandonnés en hiver et ne sont jamais réinvestis par l'insecte. Il est donc inutile de détruire ceux que vous pourriez détecter maintenant. *Le Stéphanois* reviendra dans son numéro 260 sur ce « tueur » d'abeilles. ■

INFOS Plateforme GDMA-Fredon de lutte contre le frelon : 02 77 645 776.

Bibliothèque tout terrain

Des bénévoles d'ATD Quart monde posent chaque mercredi après-midi leur bibliothèque de rue au pied de la copropriété Robespierre. Un moment de partage... à l'épreuve du froid.

Une histoire de pirates ou de princesse ? Hiba et Hasfa n'hésitent pas une seconde. Ce sont les histoires de princesse qu'elles préfèrent. Le nom de leurs héroïnes leur vient encore en espagnol, leur langue maternelle, mais les fillettes parlent déjà un français impeccable, quatre mois seulement après leur arrivée à Saint-Étienne-du-Rouvray. Quelques livres plus tard, elles sauront que *Blancanieves* s'appelle Blanche-Neige et que *Cenicienta* se dit Cendrillon dans la langue de Charles Perrault (l'auteur de *La Belle au bois dormant*) et de Gabrielle-Suzanne de Villeneuve (l'auteure rouennaise de *La Belle et la Bête*). Comme la vingtaine d'enfants du quartier accompagnés de leurs parents, elles viennent chaque mercredi après-midi, entre 14 h 30 et 16 h 30, écouter les histoires merveilleuses que leur proposent une poignée de bénévoles d'Agir tous pour la dignité Quart monde, la fondation plus connue

sous ses trois lettres ATD qui, depuis soixante ans, lutte contre la pauvreté.

Les yeux pleins d'étoiles

Les conditions sont certes sommaires, quelques chaises, quelques petites tables, une belle provision de livres illustrés, des feutres et des cubes de couleur, mais elles suffisent à faire oublier le froid et la grisaille de l'hiver. « *On reste dehors, bien à la vue de tous, c'est pour donner confiance aux parents*, explique José Danilo, un des bénévoles animateur de cette bibliothèque de rue. *Tout le monde est le bienvenu mais on n'est pas une garderie.* » « *On est toujours bien reçus, toujours attendus aussi* », ajoute Catherine Duval, sa collègue bénévole.

Depuis plus de deux ans, la fondation se pose ainsi chaque mercredi, hors vacances scolaires, au pied des immeubles de la copropriété Maximilien-Robespierre. Ces lectures enchantent les enfants, leurs yeux pleins

d'étoiles le prouvent bien mieux qu'un long discours, mais elles produisent aussi leur effet sur les parents, à l'image d'Hamide qui a littéralement captivé son petit public avec une histoire de loup-pas-si-méchant-que-ça. « *C'est la première fois que je viens ici, j'apprends à lire le français en même temps que mes enfants* », explique modestement cette maman récemment arrivée du Kosovo avec un bac plus deux d'économie en poche.

Petits et grands profitent de cette bibliothèque de rue pour faire provision de belles histoires mais aussi pour enrichir leurs connaissances, voire davantage, sourit José Danilo : « *Certains gamins ont un vrai talent pour la lecture, ils s'emparent du bouquin et le lisent pour les copains. Là, c'est un vrai bonheur pour nous, on regarde faire et on se dit que c'est gagné.* » ■

EN PRATIQUE Chaque mercredi, en période scolaire, de 14 h 30 à 16 h 30, au pied des immeubles de la copropriété Maximilien-Robespierre, au Château blanc. Gratuit.



◀ Les bénévoles d'ATD Quart monde posent leur bibliothèque de rue chaque mercredi après-midi, rue Daniel-Sorano. Un moment de lecture partagée pour le bonheur des petits et des grands.



Le référendum d'initiative citoyenne (RIC) est l'une des premières revendications des Gilets jaunes. Mais, sur le fond, ils continuent à dénoncer l'injustice fiscale et le recul du pouvoir d'achat des plus modestes.

PHOTO: J.-P.S.

L'amour du RIC

Selon les Gilets jaunes, l'État est sorti de sa « trajectoire démocratique ». Beaucoup estiment que le référendum d'initiative citoyenne (RIC) pourrait le remettre sur le droit chemin.

Les trois lettres R.I.C. ont fleuri sur les ronds-points depuis quelques semaines. Ce référendum d'initiative citoyenne semble avoir cristallisé les revendications des Gilets jaunes. Censé non seulement ouvrir aux citoyens la possibilité de proposer des lois, le RIC pourrait également leur permettre de révoquer les élus, d'amender la Constitution ou encore d'abroger des textes votés

par les députés. Et selon l'avocat François Boulo, le porte-parole des Gilets jaunes de Rouen, le RIC partirait du constat que la République serait « sortie de la trajectoire démocratique ». Pour les uns, comme Élian, un jeune frigoriste Gilet jaune du rond-point des Vaches, cette sortie de route remontrait à 2008, date à laquelle les députés ont ratifié le traité de Lisbonne que les Français avaient pourtant rejeté à 55 % trois ans

Les coulisses de l'info

En observation sur le rond-point des Vaches et à Rouen les samedis, la rédaction a cherché à comprendre pourquoi les revendications des Gilets jaunes se sont cristallisées autour du référendum d'initiative citoyenne (RIC).

plus tôt lors du référendum sur le traité établissant une constitution pour l'Europe. « *Il y a une véritable fracture démocratique depuis cette époque*, dit le jeune salarié. *Le manque de confiance envers les politiques vient essentiellement de là.* »

« Sortie de trajectoire démocratique »

Le porte-parole rouennais des Gilets jaunes fait quant à lui remonter cette « *sortie de trajectoire démocratique* » quarante ans en arrière, « *lorsqu'on a commencé à accumuler les déficits publics. À partir de là, chaque réforme n'a eu pour objectif que de réduire la dette* ». Et l'avocat de pointer le paradoxe d'une richesse produite en France en augmentation constante depuis la Seconde Guerre mondiale (le PIB français était de 13,2 Md€ en 1949, il dépasse les 2 291 Md€ en 2017) et « *des impôts sur les classes moyennes qui ne baissent jamais* ». Selon François Boulo, « *ce problème est gros comme une vache dans un couloir : c'est le 1 % voire le 0,1 % de riches qui capte une bonne partie de nos impôts* ». Un graphique publié par le journal *Le Monde* le 12 octobre 2018 montre en effet clairement que ce « 1 % » des ménages les plus riches reste le très grand bénéficiaire des réformes budgétaires en cours, ces derniers encaissant un « gain de près de 6 % de pouvoir d'achat » quand les ménages les plus pauvres le voient fondre de 1 % (60 % des « ménages intermédiaires » gagnant 1 % et 19 % des ménages parmi les plus riches perdant jusqu'à 1 %).

Perte de confiance

Devant cette « *vache dans un couloir* », nom-

breux sont les Gilets jaunes stéphanois à pointer la responsabilité des hommes et femmes politiques nationaux. Mais ils ne sont pas les seuls. Selon le Baromètre de la confiance politique publié en janvier par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), 70 % des Français considèrent que notre démocratie « *ne fonctionne pas très bien* » (il y a dix ans ils n'étaient « que » 48 % à le penser) et 72 % estiment que le personnel politique serait « *plutôt corrompu* ». Seuls les maires s'en sortent à peu près avec une cote de confiance à 58 %. Pour Olivier Bruneau, l'une des figures locales des Gilets jaunes, ce sont ces inégalités économiques et cette perte de confiance dans les politiques que cristallise le RIC : « *Il permettra de débattre d'une meilleure répartition des richesses, de l'ISF, du CICE, du droit de licenciement des grands groupes qui font des bénéfices colossaux comme Carrefour ou comme Vivarte.* »

Le RIC ne semble toutefois pas encore avoir fait son chemin dans le cœur de l'exécutif. Les doutes qu'il suscite sont divers. Quand certains craignent qu'il ne soit une porte ouverte à la remise en cause de l'abolition de la peine de mort ou du mariage pour tous (les Gilets jaunes stéphanois ont balayé cette accusation), d'autres pointent la personnalité controversée d'Étienne Chouard, le blogueur porte-emblème du RIC ou encore celles d'Éric Drouet et de Maxime Nicolle, deux des figures nationales des Gilets jaunes que le journaliste Roman Bornstein, dans un livre publié par la fondation Jean-Jaurès (proche du Parti socialiste) décrit comme « anti-migrants », « complotistes » et ayant « liké », avant le

mouvement des Gilets jaunes, plusieurs publications d'extrême droite.

D'autres enfin évoquent la nécessité de « redonner plus de force à la démocratie et à la citoyenneté », comme l'écrit Emmanuel Macron dans sa lettre aux Français. Lancé par ce dernier le 15 janvier à Bourgtheroulde, un grand débat national est censé répondre à cette demande de plus de démocratie des Gilets jaunes. Mais ces derniers n'y croient pas : « *C'est un piège*, s'indigne Patrick, le 22 janvier à l'espace Georges-Déziré lors d'une réunion Gilets jaunes. *En remettant la question de l'immigration sur la table et en parlant de suppression de services publics, Macron cherche à faire dire que les Gilets jaunes se revendiquent de Le Pen. Le débat est faussé, il faut faire des assemblées citoyennes, de telle sorte que notre légitimité de citoyen se confronte à celle des élus.* » En effet, lorsque le président de la République écrit dans sa lettre aux Français que « nous ne pouvons, quoi qu'il en soit, poursuivre les baisses d'impôts sans baisser le niveau global de notre dépense publique », la marge de manœuvre qu'il laisse au débat semble très ténue... « *Il est pourtant possible de réduire les impôts sans baisser les dépenses publiques*, assure François Boulo, *il suffirait de reprendre les dizaines de milliards offerts aux très riches.* »

Que le RIC émerge ou non dans nos pratiques démocratiques, il n'en restera pas moins que la démocratie ne se résumera jamais à la seule question de la participation citoyenne. La séparation des pouvoirs, le droit d'expression et le respect des droits de l'homme sont au moins aussi nécessaires à son existence. ■

Au secours de la démocratie

Face à la « fracture démocratique » ressentie et vécue par une partie de la population, les solutions évoquées dans le cadre du grand débat national portent sur une réforme des institutions. Quelques axes de réflexion...

« **N**ous vivons un moment historique », confirme Jean-Numa Ducange, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Rouen. « La traduction d'une crise profonde, et l'expression d'une mobilisation qui se veut en dehors de toute idéologie et de toute organisation. » L'heure serait donc au pragmatisme et à des solutions transpartisanes. « On veut améliorer la démocratie, pas la mettre en danger », insiste Dorothée, Gilet jaune de la première heure au rond-point des Vaches.

Parmi les remèdes évoqués dans les cahiers de doléances déposés à la mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray, au-delà du référendum d'initiative citoyenne (RIC), on trouve pêle-mêle la reconnaissance du vote blanc, davantage de proportionnelle dans la désignation des parlementaires et la diminution du nombre de députés.

Réforme des institutions

Question : nos institutions seront-elles plus efficaces avec 30 % de députés en moins ? « Les partis vont certainement s'organiser pour gagner ces sièges qui vont reprendre un rôle essentiel. On peut s'attendre à ce que les députés se professionnalisent. Ils auront besoin de davantage d'assistants pour gérer des circonscriptions plus grandes, prévoit Arnaud Haquet, professeur des universités en droit constitutionnel à l'université de Rouen. Mais attention ! Comment s'attendre à ce que cette assemblée réduite puisse nous représenter dans notre diversité, homme, femme, catégories socioprofessionnelles avec seulement 300 personnes. »

Consciente de ce risque, Dorothée suggère en contrepoint de « renforcer le rôle des maires ». Un élément de solution à creuser sans doute alors que dans la crise que la France traverse tout le monde se tourne vers le président de la République tout en dénonçant le fait qu'il concentre tous les pouvoirs



entre ses mains. « Il faut plus de démocratie locale, préconise Arnaud Haquet. Et que les citoyens portent leur espoir sur d'autres personnes que le président. »

L'exercice des droits

Au-delà de la réforme des institutions elle-même, le débat en cours porte aussi sur le respect des droits fondamentaux. « La plupart de ceux qui ont pensé les droits individuels, entre le Moyen Âge et le XVIII^e siècle ont estimé qu'il ne suffisait pas que ces droits soient reconnus pour que le dernier mot soit dit », explique Christopher Hamel, directeur du département de philosophie de l'université de Rouen. En somme, il ne suffit pas de poser les droits comme des catégories abstraites pour clore le débat sur le bon fonctionnement d'une démocratie. « Notre société de libertés a besoin que les institutions offrent des espaces de discussion sur les affaires communes et des espaces où ces droits peuvent être effectivement exercés. » Un cadre nécessaire mais pas encore suffi-



INTERVIEW

« Le Président des ultra-riches »

Les sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon publient ce mois-ci *Le Président des ultra-riches, chronique du mépris de classe dans la politique d'Emmanuel Macron* (La Découverte). En février 2017, devant l'accroissement des inégalités, ils confiaient au *Stéphanois* (n° 244) : « Ça devrait [...] être le feu d'artifice dans la rue ! » Dix mois plus tard, émergeait le mouvement des Gilets jaunes.

Vous soutenez les Gilets jaunes ?

Oui, les Gilets jaunes expriment une véritable conscience de classe, ils ont bien compris la guerre que leur livre l'oligarchie du capital. Et lorsqu'ils réclament la démission d'Emmanuel Macron, ils ne se trompent pas de cible, même après l'allocution du 10 décembre. Quand le président leur concède ces 10 Md€, il se moque d'eux, en fait. Cette somme n'est pas prise sur les 280 Md€ que les riches soustraient chaque année au fisc mais sur les impôts et les taxes payés par les Gilets jaunes eux-mêmes.

Pourquoi qualifiez-vous Emmanuel Macron de « président des ultra-riches » ?

Les cadeaux fiscaux faits aux plus riches des riches se chiffrent en dizaines de milliards d'euros. Les suppressions de l'ISF et de l'exit tax [impôt contre l'évasion fiscale, NDLR] ainsi que la mise en place de la flat tax n'ont fait l'objet d'aucune contrepartie. Avec la flat tax, par exemple, les revenus du capital ont vu leur taux d'imposition passer d'un maximum de 45 % à un taux unique de 12,8 %. Du coup, Bernard Arnault, 4^e fortune mondiale, est désormais imposé à 12,8 %, quand le plus modeste des contribuables est imposé à 14 % ! Et pendant qu'Emmanuel Macron faisait ces cadeaux aux ultra-riches, son gouvernement se livrait à un pilonnage intensif des classes populaires : baisse des APL, suppression des emplois aidés, logements sociaux livrés au marché privé, augmentation de la taxe sur les carburants. La charge a été d'une violence inouïe, la force des Gilets jaunes a été de faire ressortir tout ça.

sant. « *Le point critique, c'est que les élus et les responsables politiques ne peuvent être crédibles, lorsqu'ils exhortent les citoyens à accomplir leurs devoirs, que si eux-mêmes sont irréprochables. Et cela n'a rien à voir avec une thèse populiste : c'est l'idée toute simple que les exigences sont d'autant plus élevées que les citoyens ont de pouvoir et des responsabilités.* » Loin d'être figés dans le marbre, la démocratie et le fonctionnement de nos institutions semblent donc perfectibles. Mais ne devrait-on pas sortir davantage du cadre pour envisager des solutions adaptées aux grandes questions que pose le XXI^e siècle à l'échelle planétaire ?

Combat d'avenir

« *Nous sommes peut-être encore sur des combats d'arrière-garde* », suggère Arnaud Haquet. En 2019, l'écologie et la surpopulation mondiale apparaissent comme autant de questions fondamentales qui touchent l'ensemble de l'humanité. Dans

ce registre, Arnaud Haquet insiste sur la notion de « communs », ces biens et ces ressources qui sont autant de fondements de la vie collective. L'air, l'eau, les savoirs, les espaces sociaux... « *La démocratie des communs, ce pourrait être une organisation où les citoyens auraient le maximum de contrôle pour agir, fonctionner dans un environnement, ménager un accès aux ressources sans forcément remettre en cause l'emprise de la propriété privée.* » Une autre manière de vivre ensemble qui pourrait conditionner une manière de mettre en œuvre une autre démocratie. ■

▲ La réforme des institutions ne suffira pas à donner un nouveau souffle à la démocratie. Il faudra offrir davantage « d'opportunités à chacun de participer au débat national, et plus largement à la vie sociale dans sa diversité », selon Christopher Hamel.

PHOTO : A.-C.C.

Élu·e·s communistes et républicains

La journée de mobilisations du 5 février était une première réponse au simulacre de débat organisé depuis plusieurs semaines. Pourtant, l'exécutif n'entend toujours pas mettre les revendications sociales premières sur la table des discussions, qu'il s'agisse de la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, de la réindexation des retraites et des salaires sur le coût de la vie, ou encore de la hausse du salaire minimum. C'est pourtant de leur pouvoir d'achat que les Français veulent débattre.

Avec une augmentation de 20 % du coût des péages en dix ans, et de 2 % encore depuis le début du mois, les transports prennent une part de plus en plus importante dans le portefeuille des ménages. C'est pourquoi le groupe communiste au Sénat a décidé de mettre en débat la renationalisation des sociétés concessionnaires d'autoroutes par une proposition de loi, afin que cesse la captation de ce bien public au profit d'intérêts privés. Cédées à moindre coût par l'État (nos impôts !), les autoroutes rapportent aujourd'hui 8 milliards d'euros aux sociétés qui les gèrent (une augmentation de 42,3 % entre 2009 et 2016).

Nous devons soutenir la lutte contre ce racket organisé.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu·e·s Droits de cité mouvement Ensemble

Le 31 janvier, les retraités seront massivement dans la rue dans tout le pays. Beaucoup de retraités étaient déjà présents aux manifs des gilets jaunes et aux ronds-points.

Macron parle de la violence des manifestations. Il fait l'impasse totale sur la violence sociale de ses choix politiques qui engraisent les plus riches au détriment du plus grand nombre d'entre nous. Sa politique aggrave l'injustice fiscale et sociale.

Macron, assez de bla-bla ! Les retraités veulent un pouvoir d'achat correct pour vivre dignement. Annulation de la hausse de la CSG, revalorisation des pensions, maintien de la pension de réversion. Oui, c'est possible avec le rétablissement de l'ISF, la taxation des dividendes, la suppression des exonérations de cotisations patronales, la guerre à l'évasion fiscale.

Le 5 février, un appel à la grève générale a été lancé nationalement avec de nombreux syndicats. Les salariés des services publics se sont mobilisés dans les hôpitaux, l'Éducation, aux Impôts... Nous avons les mêmes besoins, les mêmes revendications. Tous ensemble, citoyens, gilets jaunes, associations, syndicats, formations politiques. C'est notre force. Partout, à tous les niveaux, nous devons nous unir.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le Président ne veut pas rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune. Les socialistes pensent que les Français·e·s doivent être consulté·e·s par référendum avec une question simple : êtes-vous favorable au rétablissement de l'ISF ?

Il existe aujourd'hui une possibilité d'obtenir ce référendum. Il faut d'abord réunir la signature de 185 parlementaires, puis celle de 4,7 millions de Français·e·s.

Dès la première étape, nous avons besoin de vous pour interpellier vos députés et sénateurs. Il en manque encore 26, pour pouvoir accéder à la seconde étape. Rendez-vous sur la plateforme en ligne : <https://www.referendum-isf.fr>

Nous invitons également les Stéphanaïses et les Stéphanaïses à s'exprimer dans les cahiers de doléances disponibles dans la ville. Macron a confirmé ne pas vouloir changer de cap malgré l'organisation du « Grand débat national » : faisons entendre notre voix.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grad Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élu·e·s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Non content d'une répression policière toujours plus brutale, le gouvernement continue de faire la sourde oreille avec son « grand débat » dont il annonce les résultats par avance : pas d'augmentation des salaires, pas de retour de l'ISF, des coupes maintenues dans les services publics. Mais Macron et sa politique sont toujours autant rejetés.

Par contre, à l'occasion de certaines manifs des Gilets jaunes, des groupes d'extrême droite cherchent à parader et s'en prennent parfois violemment à celles et ceux qui affichent des idées de gauche et d'extrême gauche. Ils veulent nous ranger derrière leurs idées haineuses plutôt que derrière des banderoles qui expriment des revendications anticapitalistes, pour l'émancipation de tous et de toutes. Il est bien illusoire de vouloir unifier « le peuple français ». La seule unité qui vaille, c'est celle de tous ceux et toutes celles qui triment pour engraisser une minorité de possédants. Pour la justice sociale et la justice fiscale, il faut taxer les profits et faire payer les rentiers. La colère est dans la rue : exprimons-la aussi sur nos lieux de travail. Et rejoignons les manifestations, les blocages et les assemblées qui seront organisés.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

Pratique

SCOLARITÉ

Inscriptions jusqu'au 30 mars

Les inscriptions scolaires se déroulent jusqu'au samedi 30 mars, en maternelle pour les enfants ayant 3 ans au plus tard le 31 décembre 2019 (pour les enfants ayant 2 ans au plus tard le 31 décembre 2019, il existe une classe de toute petite section dans les écoles Macé, Wallon et Robespierre) et en élémentaire pour les enfants passant en CP et pour les enfants ayant récemment déménagé. L'inscription administrative se fait en mairie ou à la maison du citoyen.



CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE

Réunion d'information le 1^{er} mars

Une réunion d'information autour de la classe à horaires aménagés danse (Chad) a lieu vendredi 1^{er} mars à 17 h 30, salle 103 de l'école élémentaire Joliot-Curie 2 (rue Charles-Nicolle).

RENSEIGNEMENTS au 02 35 02 76 89.

ENQUÊTE

Emploi, chômage et inactivité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise tout au long de l'année 2019 une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Quelques foyers stéphanois seront interrogés par une enquêtrice, munie d'une carte officielle.

CENTRE JEAN-PRÉVOST

Aide aux devoirs

Le centre socioculturel Jean-Prévost propose une aide aux devoirs à destination des collégiens le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30, le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30, le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires). Inscriptions directement auprès du centre au 02 32 95 83 66.

LINKY

UNE INVITATION À NE PAS CÉDER AUX PRESSIONS

La municipalité de Saint-Étienne-du-Rouvray avait pris un arrêté le 20 septembre 2017 interdisant la pose des compteurs Linky sur l'ensemble du territoire communal. À la demande de la Préfecture de Seine-Maritime, cet arrêté a été annulé par le tribunal administratif de Rouen fin novembre. La Ville a pris acte de cette décision.

Toutefois, à titre personnel, le maire, Joachim Moysse précise qu'il refuse toujours l'installation d'un compteur Linky à son domicile. Il invite les habitants à ne pas accepter les pressions d'Enedis liées au refus d'installer ces compteurs et notamment par rapport aux questions de facturation ou de relevés d'électricité. Les conseils juridiques de la Ville affirment qu'à ce jour rien n'indique dans les textes de lois que de telles facturations pourraient être effectivement appliquées. D'autre part, la suppression de la fourniture d'énergie est absolument impossible et illégale.

Les Stéphanois-es qui le souhaitent peuvent contacter le collectif Stop Linky Rouen agglo (stoplinkyrouenagglo@yahoo.com) afin de poursuivre les démarches dénonçant ces compteurs.

VACANCES D'HIVER

HORAIRES MODIFIÉS

• Bibliothèques et ludothèque

municipales, du mardi 12 au samedi 23 février inclus

- Bibliothèque Elsa-Triolet :

mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures.

- Bibliothèque de l'espace Georges-

Déziré : mardi et jeudi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

- Bibliothèque Louis-Aragon :

mercredi: de 10 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30, jeudi de 10 à 12 heures et de 15 à 19 heures.

- Ludothèque Célestin-Freinet :

mardi de 9 h 45 à 12 h 30, mercredi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, vendredi de 13 h 45 à 17 h 30, samedi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30. Fermée samedis 9 et le 23 février. Reprise des horaires habituels mardi 26 février.

• Piscine Marcel-Porzou :

lundi de 15 heures à 19 h 30, mardi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, mercredi de 10 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 17 h 30, jeudi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, vendredi de 10 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, samedi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, dimanche de 9 à 12 heures.

ANIMATIONS

À LA PISCINE

Plusieurs animations sont mises en place à la piscine Marcel-Porzou pendant les vacances. Espace famille mercredis 13 et 20 février de 10 heures à 11 h 30 et samedis 16 et 23 de 9 heures à 11 h 30 : tapis, toboggan, jouets, ballons sont mis à disposition Espace sport-musculation lundis 11 et 18 février en libre accès de 18 heures à 19 h 15 : aquabike, trampoline, haltères. Activité fit-palmes sur réservation encadrée par un maître nageur sauveteur jeudi 14 février de 18 h 30 à 19 h 15. Activité circuit training sur réservation, encadrée par un maître nageur sauveteur, vendredi 22 février de 12 heures à 12 h 45.

RENSEIGNEMENTS au 02 35 66 64 91.

GILETS JAUNES

RÉUNION

Les Gilets jaunes organisent une réunion mardi 19 février de 17 h 30 à 19 heures, salle Coluche, espace des Vaillons, rue de Paris. L'entrée est libre.

Agenda

SANTÉ

LUNDI 11 FÉVRIER

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Meliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SENIORS

JEUDI 28 FÉVRIER

Danses de salon

Atelier animé par des bénévoles.

► Restaurant Geneviève-Bourdon, à partir de 14 heures.

LUNDI 4 MARS

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie cinéma au Grand Mercure à Elbeuf pour le film *Tout le monde debout* de et avec Franck Dubosc et Alexandra Lamy.

► Réservations lundi 25 février uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

JEUDI 7 ET VENDREDI 8 MARS

Repas animés

Jeudi 7 mars au restaurant Ambroise-Croizat et vendredi 8 mars au restaurant Geneviève-Bourdon. Les repas seront animés par l'orchestre « Duo Friant ». Prix du repas : tarification solidaire ou 7,30 € le repas et 1,30 € par boisson pour les convives occasionnels.

► Réservations à partir de mercredi 27 février uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles.

ANIMATIONS

MARDI 26 FÉVRIER

Fabriquer ses cosmétiques

Dans le cadre des Rendez-vous de l'info, l'atelier apprendra aux participants à utiliser des produits

du quotidien pour fabriquer ses cosmétiques, avec Clelia Bandia, esthéticienne.

► De 9 à 11 heures, centre socioculturel Georges-Brassens. Renseignements au 06 79 08 56 23.

VENDREDI 1^{ER} MARS

Les Anciens de Lurçat

La treizième édition des Retrouvailles de l'association Les Anciens de Lurçat aura lieu à partir de 19 h 30 à la salle festive de (rue des Coquelicots). Au programme : loto et un apéritif dînatoire. Cette soirée est destinée aux anciens élèves et personnels (et leurs proches directs) du lycée Jean-Lurçat (rue du Val-l'Abbé de 1970 à 2001), mais aussi du centre d'apprentissage, puis collège d'enseignement technique de la rue de Paris (de 1947 à 1970).

► Renseignements et réservations par courriel lesanciensdelurcat@orange.fr, par tél. : 02 35 66 50 23 ou 06 14 71 57 93. Participation : 10 € par personne (loto compris), gratuit pour les adhérents ayant déjà réglé leur cotisation 2019.

SAMEDI 2 MARS

Désiré-vous un p'tit déj', m'sieurs-dames ?

Dans le cadre de la semaine consacrée à la thématique « Au bonheur des dames... et des messieurs aussi », le centre socioculturel Georges-Désiré prépare le petit-déjeuner. Café, thé, chocolat, douceurs sucrées, convivialité et surtout rien à faire : la recette du bonheur pour bien débiter le week-end. Ce moment est à partager entre femmes, mais aussi et surtout en famille. Messieurs et enfants sont donc les bienvenus.

► De 9 à 11 heures, hall du centre socioculturel Georges-Désiré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

CULTURE

EXPOSITIONS

DU 25 FÉVRIER AU 16 MARS

Les jouets d'antan

Lire p. 2.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 35.

DU 1^{ER} AU 30 MARS

Les Stéphanois exposent



De nombreux artistes participent cette année encore à cette exposition qui regroupe des peintres, des dessinateurs, des sculpteurs stéphanois. Qu'ils soient connus ou moins connus, ils partagent de nouveau leur plaisir avec le public. Divers techniques, styles et genres y sont présentés. Le vernissage a lieu vendredi 1^{er} mars à 18 heures, dans une ambiance électro grâce à la participation des élèves de musiques actuelles du conservatoire.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

CINÉMA

MARDI 26 FÉVRIER

Soirée cinéma



Projection du *Parrain*, de Francis Ford Coppola. Durée : 2 h 55.

► À 18 heures, salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Inscriptions et renseignements auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02 32 91 02 33.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 2 MARS

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Désiré. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

JEUX

VENDREDI 8 FÉVRIER

Soirée jeux vidéo

Les jeux vidéo proposés par l'équipe des ludothécaires permettront d'utiliser en famille la nouvelle Nintendo Switch, la PS4 ou encore l'Xbox One.

► 19 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Les mineurs doivent être accompagnés. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MULTIMÉDIA

MERCREDI 27 FÉVRIER

MédiaThéCafé

Un atelier multimédia pour aider l'internaute à se prémunir de certaines attaques sur internet : comment naviguer en toute sécurité. Cet atelier s'adresse à un public débutant sachant mani-

puler un ordinateur sous Windows et évoluer sur internet.

► 16 heures, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Places limitées à six. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques au 02 32 95 83 68.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 27 FÉVRIER

Bébés lecteurs

Une invitation à venir lire et découvrir des histoires choisies pour les enfants de 0 à 4 ans. Des images et des mots à savourer en famille !

► De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MUSIQUE SOUL

VENDREDI 1^{ER} MARS

Kimberose

Si jeune – 27 ans – et déjà sacrée « Diva de la soul » ! Kimberose est auteure-compositrice-interprète. Sa voix, exceptionnelle, rappelle inmanquablement celle de Billie Holiday, Nina Simone ou Amy Winehouse. Son passage à l'émission Taratata a affolé la sphère musicale et ses concerts depuis se jouent à guichets fermés.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

SPECTACLE

VENDREDI 1^{ER} MARS

Mademoiselle C |

Cie théâtre musical Coulisses



Mademoiselle C, c'est Camille Claudel... la première femme artiste à avoir un musée à son nom. Ce seul en scène retrace intimement les périodes charnières de sa vie. La pièce donne à voir l'expression d'une révolte contre la soumission à

laquelle tant de femmes sont condamnées ? L'on peut également y admirer une peinture, criante de vérité, d'un être aspirant à l'amour, quel que soit l'abîme où plonge son désespoir.

► 20 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Réservations obligatoires auprès de la bibliothèque Elsa-Triolet ou au 02 32 95 83 68.

DANSE

MARDI 26 FÉVRIER

IT dansa | Ballet de Barcelone



Seize danseurs virtuoses, de toute nationalité, sélectionnés sur audition. Basés à Barcelone, ils interprètent dans le monde entier les pièces de signatures incontournables de la danse contemporaine, à l'image du programme de cette soirée au Rive Gauche: Akram Khan, Alexander Ekman, Lorena Nogal.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Mohamed Hadid et Ouarida Jeribi, Fateh Nououl et Tassadit Tamourt.

NAISSANCES

Carla Di Grazia, Amani Jemili, Noham Mahé Masson, Kamillia Moulin, Amine Ouddasser, Nina Perraud, Liam Tessier, Romy Lefebvre, Paul Lefebvre.

DÉCÈS

Sylvie Verdure, Antoine Martins, Renée Wable, Ahmed Amejdki, Jacques Peneau, Alfréda Mortreuil, Yvette Planque, Alice Virieux, Jean Lachèvre, Gertrude Oexle divorcée Quint, Pierre Weigel, Renée Ketir.



(De gauche à droite) Sina, Marwa, Româissa, Chamsedine, Younès et Ayoub ont interrogé leurs parents pour reconstruire l'histoire de leur famille au Château blanc.

PHOTOS: L.S.

HISTOIRES

Vies de château

En cinquante ans, le quartier du Château blanc aura vécu plusieurs mutations en termes de logements, de transports, de services. Six collégiens stéphanois retracent l'histoire de ce quartier et de ceux qui le font vivre au jour le jour.

Les coulisses de l'info

Dans leur programme d'histoire, les élèves de 6^e doivent apprendre à se repérer dans l'espace et dans le temps. Quoi de mieux alors que d'éprouver cet enseignement au cœur du quartier où l'on vit. En lien avec un projet de webdocumentaire produit par la Ville, une classe du collège Robespierre se mobilise autour d'une question : comment vit-on au Château blanc ?

Younès, Ayoub, Sina, Româissa, Marwa et Chamsedine sont dans la même classe de 6^e2 au collège Robespierre. Depuis septembre dernier, ils se sont lancés dans une enquête au long cours pour raconter leur vie au Château blanc mais aussi celle de leurs parents et de leurs grands-parents. Souvent les histoires se croisent et débutent dans les années 1970. « Mon grand-père est arrivé à Saint-Étienne-du-Rouvray en 1974 pour trouver du travail. Ce n'était pas facile parce qu'il ne connaissait pas la langue. Il venait de Tunisie, d'une ville qui s'appelle

El Alia », explique Younès, dont le récit se confond avec celui de Sina, de Româissa et de Chamsedine. La deuxième génération s'installe dans les années 1980. Les familles posent leurs valises dans des appartements, rue Romain-Rolland, rue Colette... « Les enfants sortaient en bas de l'immeuble pour jouer dans les aires de jeux avec leurs amis. L'amitié était très forte alors », raconte Younès, à partir du témoignage de ses parents. « Les immeubles où ont vécu mes parents et mes grands-parents ont disparu aujourd'hui », note Româissa. Les opérations de renouvellement urbain sont passées par



là. « On a détruit les tours pour construire des maisons », insiste Sina. « Des maisons avec un jardin, un garage et des voisins », précise Romaïssa. À la fin, les avis sont partagés : « C'est beaucoup plus joli aujourd'hui mais l'ambiance était mieux avant car les enfants jouaient ensemble, les parents discutaient devant l'école ou prenaient un café entre eux, chez eux », indique Younès.

Plus récemment, certains sont arrivés d'Italie ou d'Espagne, comme Marwa. « En 2015, nous sommes venus en voiture, en hiver, il faisait froid en France. »

Je t'aime, moi non plus

L'école, la bibliothèque, la boulangerie, le stade sont autant de lieux de rencontres pour la jeune génération « et aussi le Leader Price, le "permis de conduire" et le marché », précise Ayoub. « Je fais des courses au Triangle, j'aime tout dans mon quartier : il y a la forêt pour faire du vélo, une pharmacie, des commerces », lance Younès. Un quartier, une ville pas tout à fait comme les autres.

« Toute la France a connu Saint-Étienne-du-Rouvray avec l'assassinat du père Hamel en juillet 2016. Une mauvaise réputation pour la Ville », estime Sina. Et puis les enfants évoquent aussi parfois les violences, la saleté dans les rues. Certains se demandent si les gens du quartier sont vraiment heureux de vivre là. « J'aimerais que ma ville soit normale », reconnaît Marwa. Mais il demeure difficile de mettre des mots sur ce ressenti. Car, malgré tout, l'attachement au Château blanc est fort. Et ils sont nombreux à vouloir y rester, chacun avec ses rêves. « Une maison individuelle et des voisins gentils » pour Younès ; « plus d'offres d'emploi et d'activités culturelles », pour Sina ; et « donner la couleur bleu ciel sur les murs à l'intérieur de ma maison » pour Chamsedine. ■

▲ Cécile Patingre, la réalisatrice a pu compter sur la participation des enseignants du collège Robespierre, Naïma Tremoulet, professeure de français, Guylaine Roy, professeure documentaliste et Benoît Germain, professeur d'histoire.

WEBDOCUMENTAIRE

Les passagers du Madrillet

Dès juin 2018, la Ville s'est engagée dans un projet de webdocumentaire consacré à la vie des habitants du plateau du Madrillet. Le champ de courses des Bruyères, le Château blanc, le Technopôle du Madrillet, trois ambiances, trois décors et la volonté pour la réalisatrice Cécile Patingre de permettre aux habitants, aux étudiants, aux usagers des services de la Ville de témoigner librement et de collaborer concrètement à cette « balade numérique » sur la base d'une réalisation participative. Les élèves de 6^e2 du collège Robespierre, avec les membres de leur famille et grâce au concours de leurs enseignants, feront partie des acteurs de cette aventure et de ce récit.

INTERVIEW

« De beaux moments de partage »

Mimount Aissati a raconté son arrivée au Château blanc à sa fille Romaïssa.

Comment se sont passés ces échanges avec Romaïssa ?

Elle est arrivée avec ses questions. Ça m'a fait remonter beaucoup de souvenirs. Nous avons eu de longs échanges avec les enfants, de beaux moments de partage. Ils ont découvert nos conditions de vie au Maroc. Pour eux, c'était une vie comme au Moyen Âge. Ils ont mesuré la chance qu'ils avaient de pouvoir aller à l'école. Je leur ai raconté aussi comment, avant de quitter mon village, dans les années 1980, j'avais enterré mes jouets dans l'espoir de les retrouver un jour. Des jouets que je fabriquais avec du bois et du carton. Je les ai un peu oubliés quand j'ai découvert les billes et les jouets en plastique en France. Je me suis souvenu aussi du passage par Casablanca avec tous ces éclairages la nuit. Moi je venais de la campagne, j'étais éblouie par les lumières de la grande ville. Pour moi, c'était comme une machine à voyager dans le temps.

Quelle image gardez-vous de toutes ces années passées à Saint-Étienne-du-Rouvray ?

Pour moi, c'est la richesse du quartier du Château blanc, ne serait-ce que par la proximité des services publics. Les relations de voisinage aussi sont très importantes, la solidarité. Toutes les communautés se croisent, Africains, Tunisiens, Turcs. Au Château blanc, tout le monde se connaît, on est bien. Les gens qui viennent ici pour la première fois ont beaucoup d'a priori et puis après ils voient qu'on est bien. C'est vrai qu'il y avait peut-être plus de convivialité à l'époque des tours, avant le renouvellement urbain. La maison individuelle cultive l'individualisme. Aujourd'hui, il y a du bon et du moins bon. Il faudrait des aires de jeux pour se retrouver, les enfants veulent d'abord pouvoir jouer avec leurs copains. Et puis, il y a du débat, des conseils citoyens, on peut échanger avec la Ville. De génération en génération, on voit bien que la Ville change et on y participe.

L'ACSH crie assez !

Les adhérents du centre social de La Houssière (ACSH) se mobilisent pour leur association que les récentes baisses de financement ont mise à mal. Ils rejoignent le mouvement social...



PHOTO: J.L.

Quand ce numéro sortira, ils auront défilé le 5 février aux côtés des syndicats, à Rouen. Mais derrière leur propre banderole, celle de l'Association du centre social de La Houssière (ACSH). « Je ne vous demande pas de mettre votre gilet jaune, leur avait lancé Emmanuel Sannier le 28 janvier, le directeur de l'ACSH, mais je voudrais qu'on défile derrière une bannière commune pour marquer notre attachement à cette association qui vous amène quelque chose en plus. Sans l'ACSH, il n'y aurait plus de lieu pour se rencontrer dans le quartier, pour faire des activités ensemble, pour nous entraider dans nos vies de tous les jours. »

Marqueur effaçable en main, Emmanuel Sannier trace au tableau blanc les chiffres de la colère : « En 2011, la Caf nous versait 95 000 €. En 2018, elle ne nous versait plus que 32 000 €. En 2011, nos aides à l'emploi étaient de 70 000 €. En 2018, elles n'étaient plus que

de 17 000 €. Pourtant, notre budget est resté le même, à 400 000 €. On a réussi à combler le trou avec vos sous parce que vous êtes de plus en plus nombreux à adhérer. On l'a aussi comblé en économisant sur tout et parce que les salariés n'ont pas compté leur temps. Mais la situation est devenue critique, si on ne fait rien, on pourra encore naviguer pendant deux ou trois ans. Et après, on devra fermer. »

Manifester pour la première fois

Marie-Claude, Fatima, Lionel et la quarantaine d'adhérents (sur 1200) entassés dans la petite salle ce 28 janvier tiennent à leur association. Certains iront manifester pour la première fois. « Non, je ne crois pas qu'il n'y ait plus d'argent, dit Claude. On le donne en priorité à ceux qui en ont déjà plein les poches. » Pour le directeur de l'ACSH, cette pénurie d'argent* reste une question de choix politiques du gouvernement. « Le budget de la Caf 76 n'est pas à la baisse, explique-t-il,

mais le nombre d'allocataires a augmenté, rognant du coup sur le financement des centres sociaux. Ne pouvant plus financer nos projets, la Caf demande qu'ils soient "innovants" pour débloquer des fonds. Mais c'est quoi un projet innovant dans le social ? On n'est pas des start-up ! »

Pour Emmanuel Sannier, cette accélération des baisses de financement est une conséquence des annonces du Chef de l'État, le 10 décembre : « L'augmentation de la prime d'activité et du nombre d'allocataires est une bonne chose. Sauf que les Caf n'ont pas vu leurs budgets augmenter en conséquence. Et c'est autant d'argent en moins pour les centres sociaux... » Les 2,5 Md€ supplémentaires reversés à cinq millions de bénéficiaires via la prime d'activité sont donc directement pris dans leurs poches... Et ils s'en sont rendu compte. ■

* La Ville a fait des efforts significatifs pour soutenir l'association, lire *Le Stéphanois* n°238.